



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 5 juin 2022
à 9h45 stade municipal de SAULT DE NAVAILLES

Nombre de clubs présents ou représentés :
78 clubs / 90 (86.67 %)

Nombre total de voix présentes et représentées :
353 / 392 (90.05 %)

Clubs absents et non représentés (12 clubs / 39 voix):

ARUDY USM – BAIONA FC – BIARRITZ JA – BILLERE ASL – KAMBOKO IZARRA – HAGETAUBIN ALERTE
– JURANCON U. – MORLAAS EST BEARN FA – PAU CYRSEK AS – PAU HAMEAU AFC – REBENACQ FC
– AYGUELONGUE ES.

Le Président Matthieu Rabby ouvre la séance à 9h45 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des présidents et représentants de clubs.

Le quorum étant atteint, l'assemblée pourra délibérer. Toutefois, le Président confirme que cette assemblée de fin de saison est davantage l'occasion de se retrouver après une saison enfin pleine dans le but d'échanger librement sans vote particulier à soumettre aux clubs.

Rendez-vous est pris pour le samedi 3 septembre au théâtre Alexis Peyret à Serres-Castet (émargement de 8h30 à 9h30 – début à 9h45) pour l'assemblée générale financière avec les comptes annuels, le budget prévisionnel, le rapport moral et les propositions de modifications de textes. Il est rappelé que les clubs peuvent déposer des vœux jusqu'à trente jours avant la date de l'assemblée générale.

La présente réunion sera donc placée sous le signe des échanges, de la convivialité et de la remise de récompenses individuelles et collectives. Le choix du site retenu est allé en ce sens pour allier le caractère champêtre des lieux avec la phase finale de foot loisir qui aura lieu juste après l'assemblée générale.

Après Orthez, Biron, Bidache, Saint Palais, la commune de Sault de Navailles et le club de l'Aval accueille le rendez-vous de fin de saison des clubs des Pyrénées-Atlantiques. Après deux annulations dues au Covid, c'est enfin l'occasion de tenir une promesse faite à Lucien Despouys, dirigeant de l'Aval ayant candidaté il y a trois saisons.

La commune de Sault de Navailles est représentée par Laëtitia Ducournau, Adjointe, qui excuse l'absence de Monsieur le Maire, Michel Dupuis, lequel est néanmoins passé saluer les organisateurs plus tôt dans la journée. Elle met en avant les atouts de la commune de 900 habitants, notamment des infrastructures sportives de grande qualité, souhaite la bienvenue aux participants et félicite le club de l'Aval et ses bénévoles pour les efforts déployés dans l'organisation.

Anthony Peyraube, président de l'Aval, puis Lucien Despouys, prennent à leur tour la parole pour présenter le cadre de la journée, les réjouissances du midi et les modalités d'organisation de la manifestation. Ils souhaitent une bonne journée à tout le monde et espèrent que les représentants des clubs repartiront enchantés de cette journée prévue à Sault de Navailles.

Un instant de recueillement à la mémoire des personnes disparues au cours de la saison clôt cette introduction à l'assemblée générale.

Retour sur la saison 2021/2022

Matthieu Rabby revient sur le début de la saison et les conditions sanitaires difficiles (contraintes d'organisation, pass vaccinal,...) dans lesquelles les clubs ont dû redémarrer après 18 mois de quasi-inactivité. Au final, le football départemental s'en sort plutôt très bien. D'une part aucun club n'a vraiment eu à tirer la sonnette d'alarme notamment sur le plan financier ; d'autre part, une augmentation sensible des licences est à observer (20.848) avec un net regain comparé à n-1 (+ 12 %) et même à n-2, avant Covid (+ 4 %).

L'écueil principal réside aujourd'hui dans le manque d'équipements sportifs permettant aux clubs en plein essor d'accueillir encore plus de licenciés. De nombreuses discussions sont en cours auxquelles participe régulièrement le Président du district (Hasparren, Lescar, Saint Jean de Luz, Garazi,...).

Echanges avec les clubs

La parole est ensuite donnée aux clubs pour aborder différentes questions.

- Os Marsillon : question technique sur la feuille de match dans le cadre de la FMI – réponse est donnée en séance par le pôle compétitions ;
- SPUC : réflexion sur les mutés pour la division inférieure D4 pour laquelle les joueurs ont tendance à renouveler leur licence tardivement – le sujet sera étudié par les commissions ad hoc ;
- Sainte Suzanne : débat sur le foot féminin à 8 et à 11. Au cours de ce long échange au cours duquel interviennent, entre autres, les représentants de Mauléon, de Taron-Sévignacq, de l'ES Pyrénéenne, de Navarrenx, de Hiriburuko Ainhara et des Bleuettes de Pau, sont débattus les avantages et inconvénients du passage au foot féminin à 11 décidé, préparé, annoncé et présenté aux clubs par la commission féminine. Au-delà de la pertinence des arguments avancés par les uns et les autres, il est conclu les éléments suivants :

- Le District des Pyrénées-Atlantiques (en relation avec celui des Landes) ne peut rester plus longtemps en marge du football français en étant le seul à ne pas offrir une pratique à 11, laquelle reste évidemment la norme sur le plan régional, national et international ;
- Il est nécessaire de créer un premier sas aux équipes désireuses de jouer à 11 pour accéder à un niveau supérieur (R2 de la Ligue régionale) afin de mettre un terme aux longs déplacements vers Bordeaux où le District de Gironde, seul, accueille les équipes du 64 voulant jouer à 11 ;
- L'essor du football féminin et l'amélioration de la formation dans les catégories jeunes vont naturellement conduire les futures séniors des prochaines saisons à vouloir enchaîner avec une pratique de compétition à 11 ;
- Dans la mesure du possible géographique, les clubs peuvent très bien s'entendre entre voisins pour atteindre l'objectif suffisant en termes d'effectifs plutôt que de vouloir à tout prix rester tout seuls ;
- A terme, la logique d'offre de pratiques se fondera avec celle des hommes entre compétition et loisir ;
- Le pas doit donc être franchi une bonne fois pour toutes – sinon pourquoi et jusqu'à quand attendre ?

En conclusion, le District confirme que la compétition de la saison 2022/2023 se fera à 11 dans le cadre d'un championnat de D1 ouvert aux équipes du 64 et du 40 pour délivrer un titre de champion valant accession en championnat régional (R2).

Récompenses individuelles

Il est ensuite procédé à la remise des médailles de la LFNA.

- Argent LFNA
 - Maryse Fréchou (Pau FC)
 - Marie-Laure Garcia (Hendaye)
 - Fabienne Laborde-Turon (FC La Ribère)
 - Bernard Andicorry (Garazi)
 - Angel Calvo (Pau Bourbaki)
 - Alain Jourda (Aviron Bayonnais)
- Vermeil LFNA
 - Valérie Lopez (FC Gan)
 - Lucien Despouys (L'Aval)
 - Eric Dheilily (Hiriburuko Ainharra)
 - Michel Faugeras (FC Barinçais)
- Or LFNA
 - Pierre Bellehigue (ESMAN)
 - Alain Malabat (Ciboure)

La médaille d'argent de la FFF sera remise à Paxkal Prebendé (Saint Palais) lors de l'assemblée générale du 3 septembre prochain.

Interventions des conseillers techniques

Cédric Caillabet, Conseiller Technique en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (CTD DAP) et Jean-Noël Latour, en contrat d'apprentissage et prochainement recruté au sein du District pour renforcer l'équipe technique départementale, prennent ensuite la parole.

Ils présentent aux clubs le projet technique pour la saison à venir et les multiples points d'intérêt pour les clubs :

- Structuration et labels ;
- Employabilité ;
- Rôle des Responsables Techniques Jeunes (RTJ) ;
- Formation des éducateurs ;
- Foot en milieu scolaire ;
- Sections sportives ;
- Accessibilité à la pratique ;
- Foot animation et foot des jeunes ;
- Développement des pratiques traditionnelles et des pratiques nouvelles ;
- Volonté de relancer le Futsal
- Foot féminin ;
- Prêt de matériel ;
- Interventions techniques au sein des clubs.

L'équipe technique se tient à la disposition des clubs, répondra à toute sollicitation et viendra au plus proche du terrain pour continuer le travail de structuration dont une des illustrations les plus innovantes réside dans le Labo des RTJ, la Pépinière des RTJ et le café-foot des employeurs.

L'investissement des clubs est intense, les formations d'éducateurs sont pleines, les contenus donnent satisfaction, le niveau des clubs progresse et l'organisation au sein des clubs se perfectionne.

Dans la foulée, Michel Lacoue-Nègre enchaine avec le sujet de l'arbitrage, qui s'effectue en complémentarité avec les techniciens, les services civiques, le pôle arbitrage, la CDA, la CDPA, les chargés de mission, le CTRA et les clubs.

Sont notamment mises en avant les initiatives suivantes :

- Poursuite du PCEA au sein des clubs ;
- Collectif arbitres 64 ;
- Tournoi de début de saison U-15 ;
- Accompagnement d'arbitres ;
- Implication à venir des arbitres de haut-niveau qui terminent actuellement leur carrière

Challenge Fair-Play

Sont appelés les clubs vainqueurs du Challenge Fair-Play de la saison 2021/2022 ainsi que la remise des chèques cadeaux offerts dans le cadre du partenariat équipementier.

Challenge D1 / D2

1. Nay Vath Vielha => 800€
2. Genêts Anglet 3 => 400€

Challenge D3

1. Castetis Gouze 2 => 500€
2. Jurançon 2 => 300€

Question diverses

Les représentants de Garazi et des Genêts d'Anglet évoquent leurs craintes quant au bénévolat et aux conséquences liées à la situation post-Covid.

L'accent est également mis sur la nécessité pour les clubs d'être responsables du climat sur les pelouses et en dehors du terrain quitte à mettre dehors tout individu récalcitrant, injurieux, raciste, menaçant quand bien même il ne serait pas licencié du club. Certains gestes et comportements inadmissibles n'ont pas leur place dans le football ; c'est d'abord au sein des enceintes que doit se gérer la police de terrain qui incombe aux clubs même si les instances sont bien conscientes que la tâche est déjà très prenante.

Champions de la saison 2021/2022

En clôture, sont remis les trophées pour les champions de la saison.

D1 : FC Lescar 2

D2 : Avenir Mourenxois

D3 : Jurançon

D4 : FC Lescar 2

En conclusion, le Président remercie les participants pour leur attention et leur participation et invite tous les représentants de clubs à l'apéritif et au déjeuner organisés par le club de l'Aval.

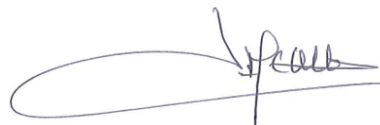
Plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 11h30.

Le Président,



M. RABBY

Le Secrétaire Général,



M. LACOUE-NEGRE